Renouvellement de brevets pour l'enseignement primaire

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **73 (1944)**

Heft 14

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

73e année 15 novembre 1944 No 14

Bulletin pédagogique

Organe de la société fribourgeoise d'éducation
et du Musée pédagogique

SOMMAIRE : Partie officielle : *Nominations. — Renouvellement de brevets pour l'enseignement primaire. — Un redressement nécessaire. — Dernière leçon à l'Ecole normale. — Société des institutrices du canton de Fribourg. — Semaine d'études pédagogiques à l'Université de Fribourg. — La documentation scolaire. — Bibliographie. — Un grand concours scolaire de composition. — Bibliographie.*

Partie officielle

Nominations

Dans le cours de l'année 1944, les nominations suivantes ont été effectuées :

Inspecteur scolaire du 7e arrondissement, comprenant actuellement les districts de la Glâne et de la Veveyse : M. Gaston Parmentier, à Romont ; inspecteur du 4e arrondissement scolaire : M. Raymond Progin, à Fribourg. Aux écoles secondaires : Fribourg, garçons : MM. Marcel Moret et Johann Roggo ; Fribourg, jeunes filles : Mlle Hermine Guggenheim ; Singine, section de Guin : M. Emile Felder ; Glâne : M. Marcel Dévaud. Aux écoles primaires : Fribourg : M. Albert Brodard ; Bonnefontaine : Mlle Franziska Steiner ; Magnedens : Mlle Marie-Thérèse Michel ; Onnens : Mlle Marie-Madeleine Stucky ; Treyvaux : M. Georges Butty ; Bösingen : M. Albert Roggo ; Gumefens : M. Jean Despond ; Le Pâquier : Mlle Marie-Jeanne Huguenot ; Vaulruz : Mlle Julia Raboud ; Altavilla : Mlle Hilde Herren ; Fræschels : M. Walter Glauser ; Guschelmuth : M. Marcel Schaller ; Romont : Mlle Elisabeth Clerc ; Châtelard : Mlle Marguerite Thorimbert ; Châtonnaye : Mlle Martha Péclat ; Ecublens : M. Gérard Menoud ; La Joux : M. Albert Esseiva ; Le Saulgy : Mlle Marie-Thérèse Portmann ; Les Ecasseys : M. André Sansonnens ; Les Glânes : Mlle Clara Sudan ; Prez-vers-Siviriez : M. Jean Cuony ; Sommentier : M. Joseph Déglise ; Villaranon : M. Raymond Rossier ; Villarimboud : M. André Ducrot ; Estavayer-le-Lac : Mlle Marie-Thérèse Michaud ; Cheyres : M. Robert Collaud ; Delley-Portalban : M. Eugène Loup ; La Vounaise : M. Emile Chassot ; Montagny-les-Monts : Mlle Yolande Nidegger ; Montagny-Cousset : Mlle Aline Corminbœuf ; Prévondavaux : M. Marius Vaucher ; Semsales : Mlle Antoinette Perrin.

F. Barbey.

Renouvellement de brevets pour l'enseignement primaire

Dans sa séance du 7 octobre, la commission cantonale des études, tenant compte des résultats des récents examens, a octroyé le certificat d'aptitude pédagogique à MM. Max Bæriswyl, instituteur à Guin ; Georges Butty, à

Treyvaux ; Alexandre Overney, à l'Orphelinat de Montet ; Gilbert Sansonnens, à Gletterens ; à Mlle Marie-Thérèse Chassot, institutrice à Chavannes-les-Forts. Elle a renouvelé pour une nouvelle période les brevets de M. Ernest Gauch, à Planfayon ; de Mlles Marguerite Bapst, à Mannens ; Charlotte Chappuis, à Courtion ; de Mme Anne-Marguerite Chuard, à St-Aubin ; Mmes Albert Sallin, de Villaz-St-Pierre, et Berchmans Vial, à Cugy.

Un redressement nécessaire

Pour tout homme qui juge sainement et qui s'y connaît dans les résultats de l'activité scolaire, la constatation ne se heurte à aucun doute : le niveau de nos écoles a sensiblement baissé depuis quelques années. Expliquons-nous clairement : il s'agit, dans cet aveu de faiblesse, du fléchissement notable des notions acquises et du savoir démontré par les productions des écoliers en ce qui concerne les branches fondamentales et indispensables du savoir humain, nous voulons dire : la langue maternelle et l'arithmétique. La démonstration des graves lacunes qui se sont glissées graduellement dans l'acquisition du bagage intellectuel et pratique dont tout homme en herbe doit être muni pour se tirer d'affaire dans la vie n'est pas à établir : elle est évidente pour toute personne documentée qui, sans parti pris et sans exagération, se plie au contrôle des réalités et en tire les conclusions de nature à provoquer une réaction qui s'impose. Si nous scrutons les causes de cet amoindrissement qui, de façon générale et plus au moins accentuée, constitue actuellement une plaie scolaire, et si nous interrogeons les instituteurs eux-mêmes, dont le dévouement de la grande majorité est hors de cause, nous recueillons coup sur coup les mêmes réponses, comme suit :

Les causes de la faiblesse extrême de nos élèves en rédaction, en grammaire et en orthographe surtout, en calcul aussi, il faut les imputer aux fréquentes absences des maîtres pour service militaire, à la fréquentation irrégulière des leçons par les élèves appelés à collaborer au programme d'extension des cultures, et aussi, que ne l'a-t-on pas répété ? à la surcharge croissante des programmes. Ces causes existent sans doute, mais elles sont loin de tout expliquer, d'autant plus que le mal, de nature négative, a pénétré aussi bien dans les classes dont les maîtres n'ont jamais endossé l'uniforme militaire pendant la guerre qui exerce ses ravages au-delà de nos frontières depuis 1939, que dans celles qui ont été privées, à maintes reprises, de leur maître attitré, aussi bien dans les classes des centres urbains dont les plus grands écoliers n'ont pas à contribuer physiquement au développement du plan Wahlen que dans celles des milieux spécifiquement agricoles. Quant à l'excuse de la surcharge des programmes, elle ne représente aucune valeur justificative, pour